



N° BLE/48 - 8 octobre 1966

**AU SUJET DES PROBLEMES DE CONSCIENCE
POSES AUX MUSULMANS PAR LA REGULATION DES NAISSANCES** Comment et que
répondre ?

Jean Déjeux

Nous avons déjà traité cette question de la limitation des naissances en exposant ce que l'Islam en pensait (1). Nous avons tenté aussi de répondre aux interrogations de nombreux musulmans et musulmanes sur cette question (2). Il est évident que ce problème n'est pas du tout simple ni pour les chrétiens ni pour les musulmans. Ce n'est pourtant pas une raison pour démissionner de notre rôle d'éveilleurs d'âme, d'éducateurs de conscience, tout en essayant soi-même de progresser dans une connaissance plus explicite de ces problèmes de la sexualité et de l'amour humains.

Nous voulons donc simplement essayer ici, au niveau des consciences individuelles et non à celui de la politique d'ensemble pour un pays, de faire quelques suggestions, de tracer quelques pistes ou de poser quelques jalons. Il est clair, comme nous le disions dans un précédent numéro de *COMPRENDRE*, que personne ne résoudra à la place des foyers en difficulté les problèmes particuliers qu'ils se posent dans ce domaine. Mais nous pouvons sur ce point, comme sur d'autres, en dialogue avec les intéressés être des sources de lumière, éclairant tel ou tel comportement, telle ou telle attitude, à orienter dans le sens d'une conscience droite et de la responsabilité personnelle devant les puissances de vie et les facultés de reproduction.

Les cas posés sont bien connus des infirmières, religieuses, assistantes sociales, amis de familles et de foyers musulmans. C'est tel médicament dont on nous demande la formule d'emploi, telle piqûre à faire, telle méthode, tel "truc" qu'on croit efficace, etc. De but en blanc, nous sommes mis au pied du mur. En tant que chrétiens, nous sommes concernés au niveau de notre conscience. Que répondre donc qui ne soit pas ambigu mais au contraire assimilable positivement ?



I - PROBLEME ANCIEN ET NOUVEAU POUR LES MUSULMANS,

1°- Ce problème de la limitation des naissances est à la fois ancien et nouveau pour les pays musulmans. Du temps même de Mahomet on venait consulter celui-ci au sujet du "retrait" ('azl) et par la suite les musulmans n'ont pas manqué de poser les mêmes problèmes aux juristes et casuistes. Les études faites de nos jours commencent souvent par rappeler ces hadiths d'autrefois et les réponses faites par tel ou tel juriste. En ce qui concerne le Maghreb, Mohammed Talbi exposait justement les positions sur ce sujet d'Al-Wancharisi (m. en 995 à Fès), du qadi Abu Bakr al-Arabi (m. en 1151), d'Al-Lakhmi (m. en 1085), du juriste tunisois Abd as-Salam ach-Chafii (m. en 1348) (3). Mais les

réponses un peu stéréotypées d'une morale basée sur le permis et l'interdit ne satisfont plus. Des problèmes nouveaux ou plutôt des manières nouvelles de poser les éternels problèmes sont apparues.

Des enquêtes commencent à être menées ici et là au Maghreb. L'une ou l'autre a été publiée. Ainsi, cette enquête faite en Tunisie auprès de 140 jeunes parents tunisois de 25 à 30 ans (4). De façon quasi-unanime les femmes de faible niveau culturel ne désirent pas d'autres enfants. A la question "décideriez-vous, s'il le faut, d'arrêter les naissances ?", les réponses sont massivement "oui" à tous les niveaux culturels. Le sondage montre que ce désir de maîtriser les naissances ne se confond pas avec celui de ne pas avoir d'enfants. Parmi les motifs invoqués, quelques femmes de faible niveau s'en remettent simplement à la volonté divine et à la fatalité. Mais celles qui ne veulent plus d'enfants parlent, elles, du manque de moyens financiers, des craintes pour la santé de la mère et de la peur de la grossesse ainsi que des douleurs de l'accouchement. Les travailleuses de catégorie modeste allèguent en outre leur aversion envers la famille nombreuse, le désir d'améliorer le bien-être et même de ne pas freiner l'épanouissement du couple et sa liberté (43 % des types de raisons avancés). Les femmes de haut niveau culturel font valoir des motivations nouvelles dans leur désir d'accroître raisonnablement leur progéniture : amour des enfants, joies de la famille, désir d'avoir une fille. Mais chaque fois qu'elles disent vouloir limiter les naissances "c'est essentiellement pour donner aux enfants l'éducation voulue et leur assurer un meilleur avenir, cette attitude étant plus accentuée chez les travailleuses". Il faut ajouter, en outre, que, pour diverses raisons faciles à comprendre, ce sont les hommes surtout ceux de faible niveau culturel qui constituent le frein le plus fort à la limitation des naissances.

2°- Un contexte socioculturel nouveau introduit, depuis quelque temps déjà, la réflexion au sein même de la vie affective, de la fonction procréatrice et de la sexualité humaine. Dans une société et à des époques où on ne pensait pas à un mieux-être ou à un plus-être en tant que personne, homme ou femme, l'abondance d'enfants, les maternités rapprochées, bref la famille trop nombreuse (qui était de plus une famille agrandie) n'étaient pas considérées comme une gêne. Le père de famille manifestait ainsi sa virilité et la mère de famille sa fécondité, "bénie" en outre par le Seigneur. Les enfants qui naissaient étaient des bras nouveaux au service du groupe familial. De nos jours encore au Maghreb, les enquêtes le montrent, les hommes de faible niveau culturel surtout désirent beaucoup d'enfants pour agrandir la famille, avoir un héritier, un garçon pour perpétuer le nom, pour multiplier la lignée ancestrale. Les campagnards et les sociétés de type agraire sont plus prolifiques que les citadins, les pauvres que les riches. Le paysan, écrit un Algérien, n'a à sa disposition d'autre plaisir dans la vie que les femmes et les enfants : ce qui fait qu'il se marie et engendre, engendre autant que Dieu le veut... ! (5). Pas d'obstacles qui amènent une réflexion pour limiter la fécondité. L'impératif, au contraire, est d'engendrer. Conjointement, penser à donner une éducation aux enfants mis au monde, avec ce que cela entraîne sur le plan des ressources économiques, sociales et culturelles, ne se pose pour ainsi dire pas. La signification de l'enfant, dans un tel contexte, n'a pas encore subi de mutation.

Il en va autrement à notre époque, là du moins où les changements sociaux impliquent des re-considérations de la personne en tant que telle. Le P. Beirnaert expose parfaitement cette évolution quand il écrit.

"Tout change à partir du moment où une société sort des cadres traditionnels pour entrer dans une histoire où elle va s'orienter vers un mieux-être pour tous et pour chacun. Tel fut le cas de nos sociétés techniques depuis le XVIII^e siècle. Elles sont marquées par une profonde transformation de la connaissance et l'émergence de l'homme à un pouvoir "créateur" à l'égard du monde et de lui-même. Dans ce contexte c'est la signification de l'enfant qui subit une mutation. Au niveau économique, l'enfant cesse d'être seulement une source de richesse, pour apparaître comme le consommateur d'une richesse qui pourrait être consacrée à la satisfaction d'autres besoins, par exemple à l'élévation du niveau de vie. Au niveau social, il ne tient plus sa valeur du seul témoignage qu'il rend à la puissance sexuelle du père et à la fécondité de la mère, il faut en plus qu'il soit "quelqu'un", capable de tenir un rang honorable dans la société dynamique des temps modernes, en s'élevant sur l'échelle sociale. Au niveau culturel, le concept d'éducation prend un contenu nouveau. Jadis affaire des clercs, l'éducation s'adresse à tous et vise à faire participer tout homme en tant que tel à la culture. Par ailleurs, la femme cesse d'être seulement la "génitrice" glorieuse d'une large couronne d'enfants ; elle émerge à sa valeur propre de personne qu'il ne faut plus charger de trop lourds fardeaux. Enfin, dans nos sociétés qui se détachent du sacré, la fécondité cesse d'apparaître dans tous les cas une bénédiction divine, pour poser souvent des questions tragiques" (6).

Ces transformations dans les sociétés européennes à partir du XVIII^e siècle sont pareillement en cours depuis quelques décades au Maghreb. Les changements sociaux font subir des mutations et entraînent de nouvelles représentations de l'enfant et de la femme.

3°- Ceci entraîne encore, dans des foyers qui deviendront de plus en plus nombreux, une reconsidération de la signification totale de la sexualité telle que Dieu l'a voulue. En milieu païen antique, dans des sociétés de type agraire, en milieu musulman de style traditionnel, le plus souvent la sexualité est coupée de la vie affective. On s'aime parce qu'on s'est marié ; "Nos mariages ne se font pas par amour mais par la volonté des parents et de la tribu", disait Mgr Djajasepoetra (Djakarta) au Concile de Vatican II (7). On se marie d'abord et on s'aime ensuite... On acquiert une femme pour qu'elle donne des enfants mâles au groupe. Jouissance et procréation sans limite sont bénies par Dieu. Dans ce contexte de la vie sexuelle, la personnalité de la femme n'est reconnue qu'en tant qu'elle est capable d'engendrer. Quant à l'éducation même de la vie sexuelle on n'en parle pas, puisque celle-ci doit se satisfaire sans contrainte et sans ascèse.

Il s'agit donc de reconsidérer le problème et d'arriver à une prise de conscience de ce qu'est réellement la sexualité. On se marie parce qu'on s'aime, parce qu'il y a échange d'amour. Et l'union physique des époux dans cet amour est constitutive de la communauté conjugale. Cette union de deux personnes à part entière est donatrice de vie et en même temps expression du don de chacun à l'autre, qui est l'amour mutuel. La sexualité donc a une signification pour la communion parfaite des époux et non pas pour l'homme seul y cherchant sa satisfaction. Un mari qui écrase son épouse sous les grossesses répétées ne l'aime pas : il ne pense qu'à lui égoïstement, qu'à sa jouissance effrénée. La rencontre de la femme en tant que personne libre et capable d'échanger et de dialoguer ouvre peu à peu à cette nouvelle optique de la vie affective et de la sexualité. C'est ce qui se produit, par exemple, dans nombre de mariages mixtes (du moins dans les débuts) : l'époux musulman ayant voyagé, vu, réfléchi, s'étant personnalisé par l'émigration et l'urbanisation, a rencontré un partenaire féminin à part entière, capable de dialogue, d'affectivité et d'échange sur le plan sexuel et sentimental. Il est amené alors à respecter cette femme, personne comme lui, et à construire avec elle une réelle et authentique communauté conjugale où l'on s'aime mutuellement.

II - QUELQUES JALONS ET SUGGESTIONS. .

1°- Éducation de l'homme et éducation du couple.

On commence peu à peu à prendre conscience qu'il y a un certain nombre d'idées fausses qui doivent être redressées chez le mari, comme celle voulant que l'homme marié ne doit pas réfréner en lui le désir de sa femme mais au contraire le stimuler (au besoin par des excitants artificiels). On commence à écrire ici et là en pays musulman que l'optique du "mâle" n'est pas seule à être considérée. Comme nous l'avons déjà dit dans *COMPRENDRE*, l'époux doit comprendre - et on peut lui dire - que, s'il s'est marié, ce n'est pas pour jouir de sa femme comme d'un objet et pour satisfaire ses propres besoins sexuels, mais pour vivre avec elle, personne libre et raisonnable, une vie d'amour et d'échange qui, de plus, ne soit pas centrée uniquement et avant tout sur les appétits charnels et sexuels. Il s'agit donc de deux personnes libres unies sur le plan des responsabilités. L'époux doit comprendre que la paternité est une véritable mission que Dieu lui confie et que son sens de la paternité ne peut faire abstraction de sa femme dont la maternité est également une mission. "Regarde... elle est encore enceinte !" disait mécontent un homme du peuple en montrant sa femme, comme si lui-même n'était pas engagé ni responsable, comme si le mariage n'avait pas créé un "nous" conjugal où l'un comme l'autre des conjoints a son mot à dire. En climat musulman, "le mâle demande au mariage moins un échange qu'une affirmation", écrit le professeur Berque. La chose est bien connue et l'idée même d'une discipline sexuelle pour l'homme est à peu près inconnue, elle serait même comme une utopie pour beaucoup. C'est donc bien l'homme qu'il faut éduquer.

Certains foyers commencent aussi à se rendre compte qu'il y a un climat à créer. Il est évident qu'on ne peut conseiller une maîtrise intelligente et personnelle de la fécondité si le climat du foyer est dominé par le laisser-aller sensuel et l'asservissement aux passions. La résistance aux instincts est vite émoussée ; elle est inexistante quand on n'a pas pris l'habitude d'une discipline personnelle de l'esprit et des sens. Ce devrait être, du reste, dès la puberté que le garçon et la jeune fille auraient à être éduqués dans ce sens : maîtrise à l'égard de tout excitant direct et indirect (images, atmosphère malsaine et déprimante, boissons alcoolisées, aliments excitants, vie molle et sans ascèse...), contrôle de la conscience et de la volonté (8). Combien d'hommes conservent un cœur polygame alors même qu'ils ne vivent officiellement qu'avec une seule épouse ! Leur imagination vagabonde ne les aide pas beaucoup en l'occurrence à assainir le climat du foyer, eux-mêmes ne sachant pas se contrôler. Des

foyers chrétiens peuvent justement sur ce point donner de judicieux conseils. Leur propre témoignage d'ascèse et de respect mutuel en tout cas sera certainement source de réflexions.

c) Il y aurait, enfin, à faire réfléchir sur les motifs de la limitation des naissances. Il est certain que cette régulation - ou même limitation - s'impose un jour : santé de la mère, obstacles à l'équilibre du foyer, gêne dans l'éducation des enfants, etc. Par contre, le souci chez l'homme de conserver l'attrait de sa femme afin de "pouvoir continuer à jouir d'elle" (selon Ghazali) n'est certes pas un motif raisonnable. Ce serait on effet demeurer alors sous la domination de l'instinct sexuel. Une purification des motifs est donc nécessaire. Il en va de même par rapport à ce qu'on appelle "la planification des naissances". Le P. Bernard Häring, membre de la Commission pontificale pour l'étude des problèmes de la population, de la famille et de la natalité, écrit très justement à ce propos :

"La confiance dans la Providence ne signifie pas se laisser conduire par un instinct aveugle mais au contraire regarder avec des yeux bien ouverts et un cœur reconnaissant les dons de Dieu en vertu desquels les époux peuvent prévoir qu'ils seront à même de donner à leurs enfants une éducation convenable. Le sens de la responsabilité des parents est une chose très différente de ce qu'on appelle "la planification des naissances" où les époux disent, par exemple, on aura deux enfants et c'est tout. La responsabilité des parents ne planifie pas une fois pour toutes mais elle considère toujours de nouveau les possibilités réelles" (9).

Une réflexion à faire naître auprès de jeunes, qui de plus en plus posent précisément le problème de la "planification" en ces termes ("on aura un ou deux enfants", les sondages le montrent), est là encore nécessaire. Un regard nouveau peut être en effet porté sur ces naissances éventuelles en fonction des possibilités réelles, sans que les jeux soient faits à l'avance, et en fonction de la générosité et du don de soi, qui suppose forcément ascèse et sacrifice.

2°- Pour une éducation fructueuse et positive, tenir compte de la situation réelle sur le plan socioculturel et moral.

Il est certain qu'une soumission au réel oblige à tenir compte de la mentalité et du niveau socioculturel et moral de la personne à qui l'on s'adresse. Quand nous ouvrons la Bible nous constatons avec quelle pédagogie d'amour Dieu, qui connaît l'homme, a été patient, éducateur, attentif à ce que pouvait supporter la conscience morale des hommes, depuis la conscience "crépusculaire et confuse" jusqu'à la révélation de la Loi nouvelle où la morale devient une vie nouvelle, "intériorisée, approfondie et affinée, suspendue à l'amour rédempteur du Christ" (10). Il est bien connu qu'il faut un minimum de bien-être pour pratiquer la morale, disons pour être un homme debout, à part entière. Le P. Congar rappelait à Rome le 22 octobre 1964, dans une conférence faite à des évêques, qu'il existe des situations historiques, sociologiques, politiques dans lesquelles il est pratiquement impossible de découvrir certaines vérités (soit de foi, soit simplement philosophiques, soit morales : vérités des mœurs humaines ou des rapports humains). Au contraire, certaines autres situations ont le privilège de libérer le regard du chercheur et sa vie, et de découvrir ces vérités qui restaient auparavant dans le brouillard (11).

Il faut tenir compte de l'éloignement moral par rapport à notre morale chrétienne, normalement expression de la foi vive et de l'amour accompli et rendu parfait (12). Par le fait même, tenir compte des ignorances, des approches plus ou moins lointaines et esquissées simplement d'une conduite qui devrait être plus éclairée. Ce qui veut dire que pratiquement il faut procéder par étapes, progressivement, comme le Seigneur lui-même a procédé au cours de l'Histoire pour éveiller et former les consciences. Quand la conscience n'est pas suffisamment exigeante et affinée, on tolère seulement certaines conduites difficilement surmontables dans la situation présente réelle, compte tenu du manque de délicatesse de la conscience, par exemple. Il importe donc de ne pas donner trop de lumière à la fois sans éduquer en même temps la volonté et les forces vives de la personne pour que celle-ci puisse être forte devant les exigences entrevues et les valeurs plus ou moins pressenties.

3° - Possibilités ouvertes par certains foyers en marche vers de plus grandes exigences morales, plus sensibilisés à des conduites personnelles sous le regard de Dieu et sous le signe d'un authentique amour conjugal.

a) En tant qu'éducateurs, nous bannirons les injonctions qui demeurent négatives : réponses légalistes "c'est permis" ou "c'est défendu" car on reste alors sous la menace de "la loi", incitations trop

absolues à faire ceci ou cela : "tu dois ou tu ne dois pas..." qui ne tiennent pas compte qu'on s'adresse auquel adulte à qui revient la décision.

b) Positivement il est possible de faire quelque chose.

- 1 - D'une façon générale, former la conscience et renvoyer à la conscience ; faire s'interroger sur les valeurs humaines et spirituelles en cause, aider à réfléchir et faire poser correctement les problèmes : intégration de la sexualité et de l'affectivité, surtout, problème de la vérité de l'homme concret tel qu'il a été créé par Dieu, intégration psychologique dans la communauté totale du couple.

"En effet, écrit le P. Michel Roy, une chose est-elle bonne parce qu'elle est permise, mauvaise parce qu'elle est défendue ? N'est-ce pas plutôt l'inverse ? Ne devrait-on pas dire qu'il y a une certaine vérité de l'homme ? Qu'en fonction de cette vérité, certaines choses sont bonnes (ou meilleures) certaines mauvaises (ou moins bonnes) ? Et qu'il faut apprendre peu à peu, patiemment, à les discerner par soi-même ?" (13).

Et dès lors, le rôle de l'éducateur est bien "d'aider la conscience libre (au moins en droit) telle qu'elle est et au point où elle en est, à acquérir plus de liberté et de lucidité dans le jugement qu'elle porte sur son comportement, à développer une générosité intelligente, qui ne peut s'affirmer que dans la progressivité d'une vie morale prise dans son ensemble".

Il va de soi qu'on sera soi-même le mieux éclairé possible sur ces problèmes, de manière que les réponses, conseils ou explications ne soient jamais ambigus mais apportent au contraire une aide vraie pour une clarification de la situation réelle (14).

Sur un plan général encore, inciter à se maîtriser dans tous les domaines. La maîtrise de soi (des instincts) est indivisible et elle est nécessaire même dans l'acte conjugal lui-même. En tout état de cause il importe donc de se contrôler, se dominer, se maîtriser (continere, en latin). Dans le cas de l'usage du mariage, savoir non seulement se contenir mais aussi s'abstenir par amour de l'autre. C'est ce que fait remarquer le Dr. Rendu. L'objection est courante, ajoute l'auteur : le manque de maîtrise masculine. L'homme a essayé l'abstinence et il déclare qu'elle ne lui est pas possible : "il le dit avec une certaine fierté intérieure tant il est convaincu qu'il faut être plus ou moins impuissant pour s'abstenir" (15). Et pourtant si l'on en reste à une sexualité instinctive, c'est-à-dire non maîtrisée, on demeure au niveau de l'animal. Sous des apparences de virilité et malgré les manifestations de ses puissances génésiques, l'homme est en fait alors un "demeuré", un attardé dont l'esprit ne domine pas encore la chair.

- 2 - On peut être amené aussi naturellement à entrer dans des considérations particulières. Il s'agit, par exemple, de répondre à des questions précises embarrassantes : remède à prendre, piqure à faire, méthode à employer, jugement à porter sur telle manière de faire, etc. Comme il a déjà été dit, on répondra en fonction de ce que la conscience plus ou moins affinée peut porter réellement et on ne répondra pas, en outre, en moraliste ou en casuiste (comme le ferait le mufti). On peut tolérer provisoirement certaines pratiques. A la limite, on peut dire que dans telle situation "Moi, tel que je suis, j'agirai de telle façon ou je n'agirai pas ainsi", certainement en tout cas qu'on est responsable de ce que l'on fait. Il est évident aussi qu'on n'a pas à proposer de "trucs" mais il peut être bon, sur un plan purement technique et médical, de faire remarquer que tel ou tel médicament risque de détraquer la santé, telle pratique d'avoir des conséquences néfastes sur le psychisme, qu'on ne connaît pas encore toutes les répercussions possibles d'un médicament nouveau dont tout le monde parle, etc.

Quant aux pratiques abortives il est clair qu'il faut éclairer sur leur gravité morale et sur les conséquences éventuelles au plan de la santé. Si bien des femmes accablées par les grossesses trop nombreuses recourent à l'avortement, il est certain que d'autres le refusent dès lors que "la vie est présente" en elles. D'ailleurs mauvaise conscience et honte après de telles pratiques ne sont pas rares.

Dans le domaine des méthodes de régulation en tant que telles, "il faut savoir qu'à l'heure actuelle, l'usage d'une méthode, quelle qu'elle soit, comporte des inconvénients sinon d'ordre physiologique, du moins d'ordre psychologique. De plus elle exige une contrainte, une réflexion, une décision mutuelle (peu habituelle à certains couples)" (16). Signalons cependant que la méthode qui utilise la courbe thermique a été largement proposée et employée dans un pays sous-développé comme l'île de la Réunion. La méthode n'est pas enseignée comme un truc mais dans le cadre d'une éducation de l'amour. Comme le note le Dr Rendu, elle est plus facilement acceptée dans les milieux "pauvres"

que dans les milieux "intellectuels", "qui accumulent souvent des objections d'une façon qui révèle à l'évidence leur peur de la vérité contraignante qui va s'insinuer en eux, s'ils l'accueillent" (op. cité). Le docteur répondait aussi à l'objection "la femme illettrée ne sait pas lire la courbe" en rappelant qu'il existe des feuilles de température pour illettrées. Certes, tout n'est pas simple pour autant surtout lorsqu'il faut exposer la méthode à des couples possédant mal la langue française. Mais les témoignages apportés par les sages-femmes, infirmières, assistantes sociales et religieuses montrent que les méthodes naturelles sont plus faciles à proposer à des gens d'un niveau culturel assez bas qu'à des gens d'un niveau plus élevé, qui sont sans doute plus instruits mais qui "ont sûrement moins de bonne volonté au départ". La méthode est enseignée à des couples nord-africains. A la question posée au mari de l'abstinence : "Mais si, nous en sommes capables autant que les autres, seulement il faut le savoir, il faut nous expliquer, il faut surtout nous aider et nous suivre", dit l'un ; et un autre : "Nous faisons des efforts pour les enfants, leur éducation, leur nourriture, l'école, mais nous le faisons quand même dans la joie et quand on aime sa femme, je pense qu'on doit être capable de se priver pour elle" (17).

Il y a là un progrès dans l'amour conjugal qui est la source même d'une maîtrise de soi pour l'autre (18).

Les foyers musulmans qui posent à des chrétiens cette question de la régulation des naissances font déjà preuve d'une certaine volonté de "penser" le problème : ils refusent de se résigner, veulent comprendre et être éclairés. C'est un signe de la grâce du Seigneur au travail dans les cœurs. L'éveil ou l'affinement de la conscience, un progrès dans l'amour conjugal montrent que l'ascension est commencée. Les chutes que l'on fait au cours de cette montée reprise chaque fois résolument ont une signification différente de celles dont on prend son parti au cours d'une descente. A nous, dans le dialogue avec tact et délicatesse, d'aider ces foyers sollicités ainsi par la grâce du Seigneur et objets de son amour efficace.

Jean Déjeux.

ANNEXE

Eléments de Bibliographie

La littérature sur la question est très abondante. Il n'est pas question de la reprendre ici. Simplement quelques références pratiques :

On trouvera de bonnes bibliographies larges et critiques dans deux excellents numéros à posséder de la revue *Échanges* (16, r. Saint J. B. de la Salle, Paris 6°) : n° 57, juillet 1962 "La régulation des naissances" et n° 72, juillet 1965 "Conscience chrétienne et régulation des naissances". Dans ces deux livraisons, de bons articles par des spécialistes dans divers domaines, y compris des réflexions pastorales.

Parmi les ouvrages connus signalons ; Dr. Chauchard, entre autres *Apprendre à aimer* (Paris, Fayard, 1963), *Amour et contraception* (Paris, Mame, 1965) ; Mgr Suenens, *Amour et maîtrise de soi* (Paris, Desclée, 1960) ; Mac Avoy, *Pour mieux aimer* (Paris, Bonne Presse, 1959) ; Dr. Bernard et Annik Vincent, *La grande joie d'aimer* (Paris, Julliard, 1962) ; Bécaud, Denis, Folliet et Guy, *Contrôle ou régulation des naissances ?* (Lyon, Chronique sociale, 1963) ; XXX, *Problèmes de fécondité* (Lyon, Mappus, collection du C.L.E.R., 1963) ; M. Oraison, *L'harmonie du couple humain* (Paris, édit. ouvrières, 1960 et *L'union des époux* (Paris, Fayard, 1957), etc.

Sur la méthode des températures, voir les Fiches documentaires du Centre de Liaison des équipes de recherche (CLER, 39, r. du Cherche-Midi, Paris 6°), avec le Supplément (Directives-doctrines). A signaler Dossier ménothermique et Étude de cas, et encore Pour une formation des foyers éducateurs (Fiches documentaires, n° 36, mai 1966, série de 10 études, 10 fr. à recommander).

A noter une brochure : *Pas d'amour au rabais, un problème d'actualité La régulation des naissances* (Bourg en Brosse, Ain, édit. "Voix de l'Ain, B. P. 88, 57 p., 3 fr. 50).

Des films ; "Fécondité et continence périodique au moyen de la courbe de température" par le Dr. Chartier (16mm., 20 minutes, en couleur et sonore : la N. E. F. 10, r. de la Pépinière, Paris 8°) ; "Apprendre à aimer" n° 1 (Régulation des naissances et harmonie charnelle) par M. D. Sonet et les

médecins du Syndicat d'initiatives familiales de Troyes (3 films-fixes de 128 images en couleur 24x36, 2 livrets de synchronisation, 1 bande magnétique de 55 minutes ; prix global 130 fr, au Service audiovisuel, 22 Cours Albert 1^{er}, Paris 8^e) et "Apprendre à aimer" n° 2 (Les grandes lois psychologiques de l'homme et de la femme) (10 films-fixes en couleur, 5 livrets-commentaires, 1 bande magnétique de 1 h. 55 mn ; prix global 300 fr, même adresse).

NOTES

1. *COMPRENDRE*, saumon, n° 64, 15/4/64 "L'Islam en face de la prévention des naissances", repris dans *CONFLUENT*, n° 50, avril-juin 1965, pp. 302-314.
2. *COMPRENDRE*, bleu, n° 24, 1/10/60 "Essai de réponse à une question angoissante" (épuisé).
3. "Le problème de la limitation des naissances dans le temps passé" (en arabe), dans *Al-Fikr* (Tunis), n° 1, octobre 1963, pp. 29-31.
4. Cf. C. Camilleri, "Les représentations éducatives dans des groupes de jeunes parents à Tunis", dans la *Revue tunisienne de sciences sociales* (C.E.R.E.S.), n° 3, juin 1965 : les représentations sur les naissances, pp. 13-17.
5. Mohammed Abu l-Qasim Khammar, "La famille entre le mariage et le divorce" (en arabe), dans *Ach-Cha'ab* (Alger) du 18 février 1966. Un intellectuel indien disait pareillement : "Voilà des gens qui n'ont aucune satisfaction (nourriture, logement, vêtements, etc) si ce n'est la paternité et le plaisir sexuel" (cité par Alfred Sauvy, "L'arabisme et la population" dans *Le Monde* du 7 août 1956).
6. "Régulation des naissances et sexualité humaine", dans *Études*, janvier 1966, p. 22.
7. A propos du schéma sur le mariage, cet évêque disait (novembre 1964) : "Ce schéma est trop juridique et trop occidental. Vous autres, Occidentaux, vous trouvez tout naturel qu'on se marie lorsqu'on s'aime. Mais vous êtes des exceptions par rapport à l'ensemble de l'humanité. Chez nous on s'aime parce qu'on s'est marié. Ce qui n'est pas la même chose. A la différence des Occidentaux, nos mariages ne se font pas par amour, mais par la volonté des parents et de la tribu. On se marie pour continuer la race" (*Le Monde* des 22-23 novembre 1964). Au cours d'un échange entre jeunes en Algérie, un garçon de mentalité traditionaliste rétorquait à une jeune fille qui parlait d'amour : "Aimer ! Mais vous employez là un terme occidental. Il nous faut respecter nos traditions et nous conformer à l'Islam" (*Alger républicain* du 16 mars 1965).
8. Il faut évoquer encore pour les jeunes le problème de la mixité : éduquer ces jeunes au nouveau type - mixte - de société dans laquelle ils entrent fait partie de l'éducation de base. Il est vrai qu'ils subissent les assauts continus des films érotiques, de la presse pornographique, des affiches suggestives, de certaines modes provocantes. Ces objets interdits engendrent à la fois un prurit et une frustration continus.
9. Dans la revue *Rocca* (organe du mouvement Pro civitate christiana) d'Assise du 1-15 janvier 1966, cité dans *La Documentation catholique*, t. LXIII, n° 1465, 20 février 1966, col. 380-381.
10. Voir le petit livre de Raïssa Maritain, *Histoire d'Abraham ou les premiers âges de la conscience morale*, Paris, Desclée, 1947, 80 p.
11. Cité par le P. Henry dans *Parole et Mission*, n° 28, janvier 1965, p. 140.
12. Sur les catégories de la mission à partir de "l'éloignement", voir le P. Henry dans *Parole et Mission*, n° 25, avril 1964, pp. 181-182 ; n° 29, avril 1965, pp. 290-292.
13. "Perspectives doctrinales sur l'aide aux couples en difficulté" dans le Supplément aux *Fiches documentaires du C. L. E. R.*, janvier-février-mars 1965, n° 27-28, p. 3.
14. Voir les éléments de Bibliographie, infra.
15. Dr. Charles Rendu, "La régulation des naissances dans le cadre familial et chrétien", dans la *Nouvelle revue théologique*, t. 87, n° 6, juin 1965, pp. 606-631.
16. Dans "Conscience chrétienne et régulation des naissances", revue *Échanges*, n° 72, p. 35. Robert Prigent écrivait, lui aussi, dans *Études* de mars 1966 ("Faut-il abroger la loi de 1920 ?") que dans ce domaine des moyens contraceptifs "la maîtrise et la "sécurité" absolues sont des mythes, et l'on reste loin de la délivrance totale de l'inquiétude féminine" (...) "En réalité, il n'est pas d'effort de régulation des naissances possible sans maîtrise ou contrainte d'instincts naturels puissants. Ces limitations nuisent fatalement à l'équilibre psychique des individus, si celui-ci n'est assuré par un recours à d'autres éléments intérieurs de caractère spirituel ou moral transcendant l'instinct animal" (p. 317).
17. Voir Docteurs François et Michèle GUY, "L'abord du couple en difficulté", dans les *Fiches documentaires du C. L. E. R.*, janvier-février-mars 1965, n° 27-28, pp. 17-26 ; témoignages donnés au cours du Colloque du C. L. E. R. (21-22 nov. 1964), ibidem pp. 27-35. Sur la campagne menée à La Réunion, voir aussi les mêmes Fiches, novembre-décembre 1963, n° 20, pp. 301-310.

18. "C'est l'amour de l'autre qui donne la force de vivre des périodes d'abstinence" (Dr. Rendu, table ronde dans *La Croix* du 11 mai 1966). L'auteur montrait aussi qu'il y a en réalité deux catégories de moyens de régulation : ceux qui favorisent une croissance de l'amour conjugal (on considère l'autre comme une personne pour laquelle on se gêne et pour laquelle on fait ce qu'on peut, l'épouse par exemple qui compte vraiment pour le mari) et ceux qui introduisent dans l'union du couple un réel danger. "D'ailleurs, ajoute le Dr. Rendu, même au couple qui utilise des moyens artificiels nous conseillons de s'imposer des périodes d'abstinence. Une certaine manière de multiplier les rapports pour satisfaire un instinct ne nous paraît pas favorable à l'amour conjugal lui-même".



S. M. A. Comprendre 20, rue du Printemps PARIS C. C. P. : 15 263 74
--